On remarquera que le gouvernement libÃ©ral a attÃ©nuÃ© la portÃ©e rÃ©elle des propos de confÃ©renciers extrÃ©mistes qui ont appelÃ© dans le passÃ© Ã criminaliser lâ€™homosexualitÃ© et encourager la violence faite aux femmes. Il sâ€™agit plus que de "banalisation" de la violence, il sâ€™agit dâ€™incitation. Mais il ne faut pas se mettre Ã dos ceux qui prÃ´nent cette violence, nâ€™est-ce pasÂ ? Notons que le CollÃ¨ge Vanier a Ã son tour refusÃ© de louer une salle pour cette confÃ©rence. Lâ€™AssemblÃ©e nationale pourrait faire un pas de plus et dÃ©noncer les Tarik Ramadan de ce monde qui demandent dâ€™interdire toute critique des religions. le mÃªme homme qui a dÃ©jÃ demandÃ© un moratoire sur la lapidation.

La motion initiale prÃ©sentÃ©e par lâ€™ADQ, le PQ et QS se lisait ainsiÂ :

Â«Â Que lâ€™AssemblÃ©e nationale du QuÃ©bec exige du gouvernement fÃ©dÃ©ral quâ€™il refuse lâ€™entrÃ©e au QuÃ©bec dâ€™Abdur Raheem Green et dâ€™Hamza Tzortzis parce quâ€™ils font la promotion de la criminalisation de lâ€™homosexualitÃ© et de la violence faite aux femmes. Que lâ€™AssemblÃ©e nationale rÃ©itÃ¨re que cesÂ positions rÃ©trogradesÂ nâ€™ont pas leur place dans une sociÃ©tÃ© dÃ©mocratique et vont Ã lâ€™encontre des valeurs fondamentales de la sociÃ©tÃ© quÃ©bÃ©coise soit lâ€™Ã©galitÃ© entre les hommes et lesÂ femmes et de respect de lâ€™intÃ©gritÃ© physique.Â Â»

La version modifiÃ©e par le gouvernement libÃ©ral se lit ainsiÂ :

Â«Â Que lâ€™AssemblÃ©e nationale du QuÃ©bec exige du gouvernement fÃ©dÃ©ral quâ€™il refuse lâ€™entrÃ©e auÂ Canada dâ€™Abdur Raheem Green et dâ€™Hamza TzortzisÂ considÃ©rantÂ leurs propos homophobes et leurs discours banalisant la violence envers les femmesÂ ; Que lâ€™AssemblÃ©e nationale rÃ©itÃ¨re que cesÂ positions rÃ©trogradesÂ nâ€™ont pas leur place dans une sociÃ©tÃ© dÃ©mocratique et vont Ã lâ€™encontre des valeurs fondamentales de la sociÃ©tÃ© quÃ©bÃ©coise, soit lâ€™Ã©galitÃ© entre les hommes et lesÂ femmes etÂ le respect de lâ€™intÃ©gritÃ© physique des personnes.Â Â»

Lire lâ€™article de Cyberpresse, le 18 octobre 2011.